université de TOURS | Faculté droit économie & sciences sociales

Réf. : SEF-PF/2022-050

UNIVERSITÉ DE TOURS

VU **les articles L. 613-2, et L. 712-2** du Code de l'Éducation

VU **le décret 17 décembre 1933** relatif à l'obligation de participer aux jurys d'examens et concours ;

VU **la circulaire n°2000-033 du 1er mars 2000** relative à l'organisation des examens dans les établissements publics d'enseignement supérieur ;

VU **les délibérations n°2021-55, 2021-66 et 2021-86 du Conseil d'administration** approuvant les propositions de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire portant création et renouvellement des diplômes d'université et des diplômes interuniversitaires pour la campagne 2021-2025 ;

VU **la délibération n°2021-86 du Conseil d'administration en date du 27 septembre 2021** approuvant les propositions de la CFVU du 23 septembre 2021 et portant notamment sur le règlement des études et des examens de l'Université de Tours ;

VU la délégation de signature et de pouvoir du Président de l'université **n° DAJ/n°2021-425** en date du 1er avril 2021 ;

VU les propositions du Directeur de l'UFR de droit, Économie et Sciences Sociales

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

Article 1 : Désignation des jurys d'examen

Les jurys d'examen pour l'année universitaire 2022–2023 sont composés des personnes désignées ci-après :

DIPLÔMES UNIVERSITAIRES

DU Médiation et gestion des conflits

Présidente : Federica OUDIN
Membres : Marie-Laure GELY
Dominique HUGER (co-directrice de la formation - IRFSS)

DU Psychocriminologie

Présidente : Véronique TELLIER-CAYROL
Membres : Nicolas COMBALBERT

CERTIFICATS UNIVERSITAIRES

CU Certificat d'aptitude à l'insertion universitaire

Président : Franck JUREDIEU
Membres : Marie-Laure GELY
Benjamin LAVERGNE

Article 2 : Affichage

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

Article 3 : Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 23 novembre 2022

Pour le Président de l'Université et par délégation,
Le Vice-président en charge de la formation et de la vie universitaire

Florent MALRIEU